

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2016 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2016, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **2 058 869** dinars et un résultat net de la période de **3 135** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 1 041 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Tunis, 6 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2016	31/12/2015
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 636 997,101	2 125 109,410
	a- Actions, et droits rattachés		1 636 997,101	2 125 109,410
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	421 872,105	546 163,087
	a- Placements monétaires		190 614,322	293 580,855
	b- Disponibilités		231 257,783	252 582,232
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 058 869,206	2 671 272,497
	<u>PASSIF</u>		<u>28 098,355</u>	<u>56 329,432</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	7 245,759	30 030,229
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	20 852,596	26 299,203
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 030 770,851</u>	<u>2 614 943,065</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	2 015 001,842	2 603 370,849
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>15 769,009</u>	<u>11 572,216</u>
	a- Sommes non distribuables des exercices antérieurs		4,194	2,042
	b- Sommes non distribuables de l'exercice		15 764,815	11 570,174
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 058 869,206	2 671 272,497

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	4 519,200	68 584,680	5 602,500	76 430,440
Dividendes		4 519,200	68 584,680	5 602,500	76 430,440
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	97,458	3 489,626	2 978,388	10 439,021
Total des revenus des placements		4 616,658	72 074,306	8 580,888	86 869,461
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	-7 227,282	-30 417,634	-9 237,882	-41 181,706
Revenu net des placements		-2 610,624	41 656,672	-656,994	45 687,755
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-6 650,364	-27 770,156	-8 263,672	-34 388,067
Résultat d'exploitation		-9 260,988	13 886,516	-8 920,666	11 299,688
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-77,258	1 878,299	-473,529	270,486
Sommes distribuables de la période		-9 338,246	15 764,815	-9 394,195	11 570,174
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		77,258	-1 878,299	473,529	-270,486
<u>Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres</u>		19 679,923	279 819,709	-4 475,812	-429 871,960
<u>Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres</u>		-6 523,284	-178 345,358	-9 515,612	-111 082,402
<u>Frais de négociation de titres</u>		-760,723	-6 067,347	-531,364	-5 804,048
Résultat net de la période		3 134,928	109 293,520	-23 443,454	-535 458,722

VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/12/2016 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>3 134,928</u>	<u>109 293,520</u>	<u>-23 443,454</u>	<u>-535 458,722</u>
a- Résultat d'exploitation	-9 260,988	13 886,516	-8 920,666	11 299,688
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 679,923	279 819,709	-4 475,812	-429 871,960
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-6 523,284	-178 345,358	-9 515,612	-111 082,402
d- Frais de négociation de titres	-760,723	-6 067,347	-531,364	-5 804,048
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-9 510,269</u>	<u>0,000</u>	<u>-22 126,555</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-7 001,714</u>	<u>-683 955,465</u>	<u>-64 161,369</u>	<u>-213 874,393</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	7 001,714	683 955,465	64 161,369	213 874,393
- Capital	8 300,000	806 300,000	79 300,000	242 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 375,558	-122 523,989	-15 612,211	-29 323,160
- Régularisation des sommes distribuables	77,272	179,454	473,580	297,553
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 866,786	-584 172,214	-87 604,823	-771 459,670
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- <u>En début de période</u>	2 034 637,637	2 614 943,065	2 702 547,888	3 386 402,735
b- <u>En fin de période</u>	2 030 770,851	2 030 770,851	2 614 943,065	2 614 943,065
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	24 239	32 219	33 012	34 648
b- <u>En fin de période</u>	24 156	24 156	32 219	32 219
VALEUR LIQUIDATIVE	84,069	84,069	81,161	81,161
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	0.61%	4,03%	-3,41%	-16,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31-12-2016.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2016 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% l'Actif
Actions et droits rattachés		1 836 668,906	1 636 997,101	79,51%
ADWYA	21 183	122 072,363	133 029,240	6,46%
ATL	36 837	115 303,990	109 037,520	5,30%
ATTIJARI BANK	5 640	146 751,600	152 375,880	7,40%
BIAT	2 001	126 548,180	177 310,611	8,61%
CARTHAGE CEMENT	90 000	268 838,033	184 320,000	8,95%
CELLCOM	6 096	47 785,254	40 623,744	1,97%
MONOPRIX	17 300	271 920,032	168 277,100	8,17%
SAH	8 700	109 239,000	117 954,600	5,73%
SFBT	10 600	212 643,709	201 198,600	9,77%
SOTUVER	33 999	175 771,988	127 972,236	6,22%
TLS	4 561	76 114,550	83 785,570	4,07%
TPR	24 000	99 704,227	67 920,000	3,30%
UIB	4 000	63 975,980	73 192,000	3,55%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Revenus des Actions	4 519,200	68 584,680	5 602,500	76 430,440
TOTAL	4 519,200	68 584,680	5 602,500	76 430,440

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 421 872,105 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2016	31/12/2015
Placements monétaires	(1)	190 614,322	293 580,855
Disponibilités		231 257,783	252 582,232
Total		421 872,105	546 163,087

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif
BTCT 02-01-2018	200	27/12/2016	190 516,864	190 614,322	9,26%
Total placement BTCT			190 516,864	190 614,322	9,26%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Intérêts des bons de trésor à court terme	97,458	3 489,626	2 978,388	10 439,021
TOTAL	97,458	3 489,626	2 978,388	10 439,021

3.3 – Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2016	31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	7 245,759	30 030,229
	Frais de gestionnaire	2 065,438	2 639,893
	Frais de dépositaire	516,431	2 938,863
	Frais des distributeurs	4 663,890	24 451,473

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2016	31/12/2015
PA 2	Autres créditeurs divers	20 852,596	26 299,203
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	3 067,418	0,000
	Redevance CMF	172,176	216,996
	Charges à payer sur l'exercice	17 613,002	26 082,207

3.5- Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2015	
* Montant en nominal	3 221 900
* Nombre de titres	32 219
* Nombre d'actionnaires	120
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	806 300
* Nombre de titres rachetés	8 063
Capital au 31/12/2016	
* Montant en nominal	2 415 600
* Nombre de titres	24 156
* Nombre d'actionnaires	97

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 s'élève à -584 172,214 dinars.

Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2016 est de 24 156 contre 32 219 au 31/12/2015.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2015</u>	<u>2 603 370,849</u>	<u>2 603 370,849</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-806 300,000</u>	<u>-806 300,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>217 930,993</u>	<u>233 700,002</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	279 819,709	279 819,709
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-178 345,358	-178 345,358
- Frais de négociation de titres	-6 067,347	-6 067,347
- Régularisation des sommes non distribuables	122 523,989	122 523,989
- Sommes distribuables		15 769,009
<u>Montant fin de période au 31/12/2016</u>	<u>2 015 001,842</u>	<u>2 030 770,851</u>

3.6 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2016 s'élèvent à **15 769,009** DT contre **11 572,216** DT au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4,194	2,042
Résultat d'exploitation	13 886,516	11 299,688
Régularisation du résultat d'exploitation	1 878,299	270,486
<u>Total</u>	<u>15 769,009</u>	<u>11 572,216</u>

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>7 227,282</u>	<u>30 417,634</u>	<u>9 237,882</u>	<u>41 181,706</u>
Rémunération du gestionnaire	2 064,938	8 690,752	2 639,393	11 766,202
Rémunération du dépositaire	516,239	2 172,701	659,857	2 941,564
Rémunération des distributeurs	4 646,105	19 554,181	5 938,632	26 473,940

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
CH 2 Autres charges	6 650,364	27 770,156	8 263,672	34 388,067
Redevance CMF	516,239	2 172,701	659,857	2 941,564
Services bancaires et assimilés	106,653	1 618,599	132,219	1 803,758
Abonnement des charges budgétisées	6 027,472	23 978,856	7 471,596	29 642,745

Libellé	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Abonnement des charges budgétisées	6 027,472	23 978,856	7 471,596	29 642,745
Taxes	-157,364*	-626,035*	258,283	1 024,708
Frais bancaires	28,412	113,030	22,362	88,720
Publication BO CMF	477,948	1 901,400	189,898	753,400
Honoraires CAC	1 689,180	6 720,000	1 694,060	6 721,000
Frais AGO et publications	569,639	2 266,172	1 187,492	4 711,247
Jetons de Présence	3 016,393	12 000,000	3 024,658	12 000,000
Alpha mena	502,732	2 000,000	504,110	2 000,000
Autres	-99,468*	-395,711*	590,733	2 343,670

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «UNIVERS ACTIONS SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1 041 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.